



Christelle Clauss

IMMOBILIER

Tarifs SYNDIC au 1^{er} Janvier 2020

HONORAIRES SYNDIC		
	HT	TTC
Honoraires jusqu'à 10 lots	2083.00 € / an	2500.00 € / an
Honoraires de 11 à 20 lots	212.50 € / lot	255.00 € / lot
Honoraires de 21 à 50 lots	162.50 € / lot	195.00 € / lot
Honoraires à partir de 51 lots	137.50 € / lot	165.00 € / lot

PRESTATIONS PARTICULIERES		
	HT	TTC
- Coût forfaitaire par vacation :		
En heures ouvrables	50.00 €	60.00 €
Hors heures ouvrables	65.00 €	78.00 €
- Immatriculation de la copropriété	50 €	60 €
- Frais de mutation (état daté) à la charge exclusivement du vendeur :	333.00€	400.00 €
- Assemblée Générale supplémentaire	FORFAIT 250 €	FORFAIT 300 €
- Honoraires sur travaux	Pourcentage voté en Assemblée Générale, en même temps que la résolution travaux. Maximum 4% des travaux TTC	

N'hésitez pas à nous consulter pour un devis complet et personnalisé.